

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 septembre 2020 à 19h00, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 180, rue Saint-Paul. La dérogation concerne la marge arrière du garage et de l'abris à bois qui aurait dû être à 2 mètres.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge arrière à 1,4 mètres pour le garage et 1,7 mètres pour l'abris à bois, le tout montré au certificat de localisation préparé par Anthony Dubord sous la minute 1083.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 14^{1ÈME} JOUR DE SEPTEMBRE 2020

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée

101. Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) JOK 1V0